

«Teura Iriti - « Quelles garanties allez-vous donner aux Polynésiens pour que soit enfin indemnisés les préjudices des essais nucléaires? »»

27/11/2014

Teura Iriti, sénatrice de la Polynésie française, a interrogé ce jour la ministre des Outremer au sujet des conséquences des essais nucléaires en Polynésie : « Alors que la France se veut exemplaire pour défendre l'environnement de notre planète, quelles garanties le Gouvernement peut-il donner aux Polynésiens, pour que soit enfin reconnues et indemnisées les conséquences du pire préjudice écologique infligé à un environnement depuis la naissance de l'humanité ? »

« Pour aider le gouvernement polynésien à opérer notre redressement économique, l'Assemblée de Polynésie française va examiner une résolution, visant à obtenir réparation du plus grave préjudice écologique faite à une collectivité de la République, après les tirs de "193" essais nucléaires, entre 1966 et 1996 sur les atolls de Moururoa et Fangataufa. » a annoncé la sénatrice.

La résolution examinée ce soir à Papeete refuse que la rente nucléaire qui compense la dérégulation économique causée par l'implantation puis par le départ du centre d'expérimentation nucléaire, soit versée "pour solde de tout compte".

Les compensations financières demandées se fondent sur deux principes

- celui du "préjudice écologique" voté tout à son honneur et à l'unanimité, par le Sénat, en avril 2013;
- celui du "pollueur payeur" défendu résolument par la ministre de l'écologie.

« Cette question se pose à la veille de la conférence environnementale, présentée comme une étape décisive pour obtenir, fin 2015, la signature de l'accord historique contre les dérèglements climatiques. Les défenseurs de l'environnement et des victimes civiles, ainsi que des élus de diverses sensibilités, ne cessent de réclamer que soit reconnu et compensé cet état de fait. » rappelle la sénatrice.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)